



Réguler les pesticides Élections 2021

Néonicotinoïdes

- Depuis 2015, le Bloc Québécois presse le gouvernement d'interdire les pesticides tueurs d'abeilles.
- Le Bloc a proposé une stratégie de retrait de ces pesticides en collaboration avec les producteurs agricoles, assortie d'un délai de transition pour les agriculteurs, afin de leur permettre d'écouler leurs semences, de trouver un nouveau fournisseur et de transformer leurs techniques de culture.
- Les néonicotinoïdes, jugés responsables du déclin du nombre d'abeilles dans le monde, sont interdits en Europe depuis 2018. Trois substances sont visées : (clothianidine, imidaclopride, thiaméthoxame)
- En mai 2019, Santé Canada a refusé d'interdire l'**imidaclopride**, un des 3 pesticides tueurs d'abeilles homologués au Canada. Selon l'agence, le danger de ce pesticide dépendrait des types d'utilisation.
- Le gouvernement libéral a renoncé à interdire les pesticides « tueurs d'abeilles » en mars 2021, 3 ans après avoir affiché son intention de les interdire.
- Il y a lieu de se demander comment l'**imidaclopride** serait dangereux en Europe mais sécuritaire au Canada ?

Délais et lenteurs déraisonnables : exemple du chlorpyrifos

- L'insecticide agricole **chlorpyrifos** est soupçonné de créer des problèmes neurologiques chez les enfants. Il vient d'être banni aux États-Unis pour protéger les travailleurs agricoles et les enfants qui consomment les produits².
- Santé Canada s'est questionnée pendant 5 ans à savoir si elle devait interdire ou non le **chlorpyrifos**, si bien que le problème a finalement été réglé par le fabricant lui-même, Corteva, qui a décidé de cesser la production en 2020³.

¹ AFP. «Le Canada renonce à interdire des pesticides « tueurs d'abeilles »», *Radio-Canada*, 31 mars 2021

² GRANDONI, Dino. «Trump let this pesticide stay on the market. Under Biden, EPA is banning its use on food.», *The Washington Post*, 18 août 2021

³ CAMERON, Daphné.



Affaire du glyphosate (été 2021)

- Nous apprenions récemment que l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA), de Santé Canada souhaitait modifier les restrictions d'usage du glyphosate. La proposition consiste à modifier à la hausse les limites maximales de résidus (LMR) permises dans les denrées alimentaires.
- Avec ce rehaussement des limites, les normes canadiennes seraient moins strictes que les normes internationales⁴.
- Le projet de modifier les normes canadiennes fait suite à une demande de la multinationale Bayer, qui détient la compagnie Monsanto et commercialise l'herbicide sous la marque *Roundup*.
- « La société allemande dit vouloir « s'aligner avec les standards internationaux (Codex) » pour « uniformiser les règles du jeu pour tous les agriculteurs et faciliter le commerce international »⁵.
- En vérité, l'assouplissement des règles favoriserait les producteurs étrangers au détriment des agriculteurs du Québec, qui ont été pris par surprise. En effet, la situation qui semble vouloir être évitée est que des produits étrangers soient bloqués à notre frontière parce que leur LMR excéderaient les normes canadiennes⁶.
- Le gouvernement s'est retrouvé dans l'eau chaude en raison de la couverture médiatique de cet enjeu et de la réaction du public. La consultation de l'ARLA, qui devait de conclure le 20 juillet, a été prolongée jusqu'au 3 septembre⁷.
- Le Bloc Québécois a été le premier à réagir à la nouvelle et à s'opposer à la décision d'Ottawa de rehausser les seuils tolérés de glyphosate⁸ :
 - « Ni le milieu agricole ni celui de la santé, de la recherche ou de l'écologie n'ont réclamé cette aberrante hausse des seuils tolérés de glyphosate », a dénoncé Yves-François Blanchet
- Déjà dans sa plateforme de 2019, le Bloc Québécois proposait de financer à hauteur de 300 M\$ la recherche pour permettre de remplacer le glyphosate. Le Chef du Bloc Québécois réitère cette position dans le but de donner du temps aux agriculteurs de réduire progressivement l'utilisation du glyphosate :

⁴ GERBET, Thomas. «Santé Canada veut autoriser plus de pesticide glyphosate sur des aliments», *Radio-Canada*, 19 juillet 2021

⁵ R.CHAMPAGNE, Sarah et Lise DENIS. «Une hausse des résidus de glyphosate demandée par Bayer», *Le Devoir*, 23 juillet 2021

⁶ DUTRISAC, Robert. «Pour qui travaille Santé Canada?», *Le Devoir*, Éditorial, 26 juillet 2021

⁷ LABBÉ, Jérôme. «« Le Canada est à genoux devant Bayer », déplore Québec solidaire», *Radio-Canada*, 23 juillet

⁸ AGENCE QMI. «Glyphosate: le Bloc québécois dénonce la décision d'Ottawa», *Journal de Montréal*, 24 juillet 2021



- « Il faut nous assurer de sortir ce produit-là de l'assiette des Québécois, et non pas de l'accueillir plus généreusement comme le gouvernement de Justin Trudeau souhaite le faire », a jugé M. Blanchet.»⁹
- L'orientation du gouvernement fédéral est contraire à la tendance générale en faveur d'une agriculture durable et respectueuse de la santé.

Propositions

- Le Bloc Québécois propose que le principe de précaution soit mis de l'avant pour les pesticides.
- Nous visons l'élimination rapide de tous les néonicotinoïdes tueurs d'abeilles.
- Le Bloc Québécois propose une réforme du processus d'homologation et de réévaluation des pesticides et herbicides pour éviter les délais déraisonnables lorsqu'il y a des doutes sur la dangerosité des produits.
- Le Bloc Québécois propose une enquête sur les liens et le potentiel copinage entre Santé Canada et les multinationales des pesticides, comme Bayer et Syngenta.
- Le Bloc Québécois propose d'investir 300 M\$ sur quatre ans en recherche pour développer des méthodes biologiques et non chimiques et accompagner le secteur agricole québécois dans la transition vers l'agriculture durable.

⁹ [OUELLETTE-VÉZINA, Henri. «« Donnons aux agriculteurs du temps », plaide Blanchet», *La Presse*, 24 juillet 2021](#)